

AngoulêmeVOTRE BULLE
D'INSPIRATIONAUTONOMIE
SENIORS

TÉLÉ ASSISTANCE

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'Angoulême propose un service de téléassistance.

Ce dispositif est un outil essentiel au maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées. Il permet d'être en lien constant avec une centrale d'écoute, 24h/24h, tous les jours de l'année. Une réponse adaptée à chaque appel est alors apportée dès que le système d'alerte relié à l'installation téléphonique (portable, fixe ou GSM...) est déclenché.

Montant de la mise à disposition du matériel : 58,26 € (à régler une seule fois).

Facturation trimestrielle (calculé en fonction du revenu fiscal de référence **(1)**).

TARIFS MENSUELS ET TRIMESTRIELS À COMPTER DU 1^{ER} AVRIL 2026

BARÈMES DE REVENUS MENSUELS PERSONNE SEULE	BARÈMES DE REVENUS MENSUELS COUPLE	TARIF MENSUEL TTC	TARIF TRIMESTRIEL TTC
jusqu'à 1043,59 €	jusqu'à 1620,18 €	12,84 €	38,52 €
de 1043,60 € à 1265,99 €	de 1620,19 € à 1876,99 €	14,65 €	43,95 €
de 1266 € à 1395,99 €	de 1877 € à 2006,99 €	18,38 €	55,14 €
de 1396 € à 1585,99 €	de 2007 à 2196,99 €	21,23 €	63,69 €
de 1586 € à 1772,99 €	de 2197 € à 2383,99 €	24,79 €	74,37 €
au-delà de 1773 €	au-delà de 2384 €	28,64 €	85,92 €

OPTIONS DISPONIBLES

NOUVEAUX TARIFS À COMPTER DU 1^{ER} AVRIL 2026

PRESTATIONS	TARIFS MENSUELS TTC	TARIF TRIMESTRIEL TTC
Détecteur de chutes	2,57 €	7,71 €
Tapis de contact	2,29 €	6,87 €
Boîte à clés (pose comprise)	3,85 €	11,55 €
Montre géolocalisée	26,67 €	80,01 €

Ce service est agréé *service à la personne*, permettant de bénéficier d'une réduction ou de crédit d'impôts. Un agent du CCAS peut venir à votre domicile, lors de l'inscription, afin d'évaluer et analyser vos besoins.

(1) Calcul en fonction des ressources, prise en charge possible par le Conseil Départemental pour les personnes âgées relevant de l'aide sociale ou de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA).

Y a-t-il une condition d'âge et de résidence pour les bénéficiaires ?

Cette prestation s'adresse aux personnes résidant sur Angoulême :

- de plus de 60 ans
- en situation de handicap sans condition d'âge

● RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Service Autonomie Seniors : 37 rue du Moulin des Dames - 16000 Angoulême

Tél. : 05 45 37 53 30 - 06 12 74 30 16

Mail : autonomie.seniorsccas@mairie-angouleme.fr



angouleme.fr

